

Procès-verbal

De la rencontre du conseil d'établissement de l'école de l'Amitié

Mardi 23 septembre à 18h

Membre/ fonction	Fonctions	Présences	Absences
Éric Blanchette	<i>Membre parent</i>	X	
Sabrina Desroches	<i>Membre parent</i>	X	
Karine Girard	<i>Membre parent</i>	X	
Émilie Lépine	<i>Membre parent</i>	X	
1-Noémie Bélisle-Robert	<i>Membre parent substitut</i>		
2- Stéphanie Larocque	<i>Membre parent substitut</i>		
3- Amélie Tremblay	<i>Membre parent substitut</i>		
Mélanie Charlebois-Morin	<i>Représentante de la communauté</i>	X	
Michèle Deblois	<i>Représentante des enseignants</i>	X	
Justine Desroches	<i>Représentante des enseignants</i>	X	
Nicole Martin	<i>Représentante des enseignants</i>	X	
Sandrine Lepage	<i>Substitut des enseignants</i>		
Marie-Pier Gauvreau	<i>Substitut des enseignants</i>		
Elisabeth Francoeur	<i>Substitut des enseignants</i>		
Pascale Danis	<i>Direction</i>	X	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute après l'assemblée générale de parents à 18h
Le quorum est respecté.

2. Parole au public

--

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La direction, Madame Pascale Danis fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Éric Blanchette d'ADOPTER la proposition d'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
CÉ-DLA-2526/001

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre de juin 2025

La direction, Madame Pascale Danis, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Mme Émilie Lépine d'ADOPTER le procès-verbal de la séance de juin 2025, tel que rédigé.

Adopté
CÉ-DLA-2526/002

5. Nomination d'un secrétaire de rencontre du conseil d'établissement

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, demande aux membres lequel souhaite prendre les notes lors des rencontres pour la rédaction des procès-verbaux. Un brouillon de procès-verbal est toujours rédigé à l'avance pour faciliter la prise de notes.

Il est proposé par Mme Mélanie Charlebois-Morin d'approuver la nomination Mme Nicole Martin, comme secrétaire et Mme Pascale Danis comme secrétaire substitut des rencontres du conseil d'établissement.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/003

6. Élection du président (art.56) et du vice-président (art.60)

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, explique le fonctionnement de l'élection.

Mme Karine Girard propose M. Éric Blanchette comme candidat à la présidence;
M. Blanchette accepte.

Aucune autre candidature.

Mme Émilie Lépine se propose comme candidate à la vice-présidence;
Aucune autre candidature.

M. Éric Blanchette est nommé à la présidence et Mme Émilie Lépine est nommée à la vice-présidence par acclamation.

7. Élection d'un gardien du temps

Mme Justine Desrochers se propose comme gardien(ne) du temps

8. Calendrier des rencontres du CÉ

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est proposé par Mme Émilie Lépine d'ADOPTER le calendrier des rencontres du CÉ, mais d'établir l'heure des rencontres à 18h30.

Adopté
CÉ-DLA-2526/004

9. Budget du CÉ

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente le budget 2025-2026 du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Sabrina Desroches d'ADOPTER le budget du conseil d'établissement en ayant les dépenses prévisionnelles suivantes :

- Gala de l'action bénévole (environ 75\$);
- Souper de fin d'année;
- Possibilité de don pour la fête de fin d'année des élèves.

Adopté
CÉ-DLA-2526/005

10. Règles de régie interne du CÉ (art 70)

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente les règles de régie interne du CÉ pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est proposé par Mme Michèle Deblois d'APPROUVER les règles de régie interne du CÉ tel que rédigé.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/006

11. Sorties à distance de marche

La direction de l'école, Mme Pascale Danis, présente la demande du personnel d'approuver les sorties à distance de marche à condition d'avoir avisé les parents des élèves à chacune de ces sorties. La direction, Mme Pascale Danis, avise les membres que plusieurs élèves ont déjà été autorisés à aller à la bibliothèque en attendant la rencontre du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Justine Desrochers d'APPROUVER les sorties à distance de marche.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/007

12. Œuvre humanitaire

La direction, Mme Pascale Danis, informe les membres que les écoles doivent habituellement s'associer à une œuvre humanitaire. Les membres du personnel ont suggéré de s'associer à la Ville de Saint-Placide pour amasser des denrées non périssables en demandant aux élèves et aux parents d'apporter une denrée lors de la semaine de remise des bulletins à la fin novembre.

Il est proposé par Mme Nicole Martin d'APPROUVER de s'associer à la Ville de Saint-Placide pour amasser des denrées non périssables.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/008

13. Campagne de financement

La direction, Mme Pascale Danis, informe les membres que l'équipe enseignants propose, en lien avec le projet éducatif, de faire une campagne de financement pour l'année scolaire 2025-2026 sous le thème orthograph-o-thon. Les sommes amassées pourront servir à différentes activités ou projets pour les élèves.

Il est proposé par Mme Sabrina Desroches d'APPROUVER l'orthograph-o-thon comme campagne de financement 2025-2026 pour des activités et projet-école et, à valider, pour faire l'achat en partenariat avec la Ville de Saint-Placide, pour l'installation d'une porte pour la patinoire extérieure afin de permettre le passage d'une zamboni.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/009

14. ACC-24 : Contrat de fourniture de biens ou de services

ATTENDU que l'établissement désire offrir à ses élèves des services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives tel que prévu à l'article 90 (école) de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que les pouvoirs donnés au conseil d'établissement de conclure des ententes pour la fourniture de biens ou de services décrits à l'article 90 (école) de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant les contrats de fourniture de biens ou de services conclus par le conseil d'établissement (ACC-24) ainsi que le modèle de contrat fourni par le centre de services scolaire des Mille-Îles;

Il est proposé par Mme Karine Girard et résolu :

D'AUTORISER la direction de l'école de l'Amitié à signer des contrats relatifs aux fournitures de biens et de services selon les balises dans l'écrit de gestion (ACC-24) :

DE DEMANDER à la direction de l'école d'informer le conseil d'établissement des contrats qui auront été conclus au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/010

15 ACC-25 : Contrat de location des locaux de l'établissement

ATTENDU que l'établissement désire permettre la location des locaux de l'établissement lorsqu'ils sont inutilisés ;

ATTENDU que le pouvoir donné au conseil d'établissement de conclure des ententes de location de locaux d'une durée de moins d'un an décrit à l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU la quantité et la variété des demandes de location reçues par l'école ;

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant la location des locaux des établissements (ACC-25) ainsi que le modèle de contrat fourni par le Centre de services scolaire des Mille-Îles ;

Il est proposé par Mme Karine Girard et résolu :

D'AUTORISER la direction de l'école de l'Amitié à signer au cours de l'année scolaire 2025-2026 des contrats de location de salle selon les balises et les tarifs établis dans l'écrit de gestion (ACC-25) :

DE DEMANDER à la direction de l'école d'informer le conseil d'établissement des contrats qui auront été conclus au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Approuvé
CÉ-DLA-2526/011

16. Plan de travail 2024-2025

La directrice, Mme Pascale Danis, présente le plan de travail pour l'année scolaire 2025-2026.

17. Formation obligatoire des membres du CÉ

La direction, Mme Pascale Danis, informe sur la formation obligatoire pour les membres du CÉ. Le lien internet se trouvant sur l'ordre du jour envoyé. Elle informe les membres que le visionnement devrait être fait pour le CÉ du 4 décembre et qu'une note sera mise au procès-verbal.

18. Dénonciation d'intérêts et renseignements personnels

La direction, Mme Pascale Danis, remet les formulaires de dénonciation d'intérêts à tous les membres ainsi que les formulaires de renseignements personnels pour le président, la vice-présidente. Les membres remplissent les formulaires séance tenante.

19. Paroles à :

19.1 Au personnel de l'école

Mme Nicole Martin mentionne que c'est un beau début d'année avec du beau nouveau personnel à l'école de l'Amitié. Elle mentionne également que les dîners dans l'agora vont de mieux en mieux.

19.2 À la direction

La direction, Mme Pascale Danis, revient sur cette belle tradition du tintamarre de la rentrée que les élèves ont vécu le 13 septembre dernier. Elle remercie les parents, les partenaires et les membres de la communauté qui ont participé.

20 Correspondances

L'invitation à la formation « Présidence du CÉ et direction d'école : une relation essentielle au bon fonctionnement du CÉ » du 27 octobre prochain, sera envoyée au président, M. Éric Blanchette.

21 Période de questions

M. Éric Blanchette, souhaite apporter quelques points. Ce dernier fait également un retour sur le succès du tintamarre de la rentrée.

Il souhaite également remercier le donateur anonyme pour les chandails pour chaque élève de l'école. Il souhaite d'ailleurs rappeler l'importance de faire des suivis pour que les élèves mettent leur chandail lors de journées spéciales.

Il mentionne qu'il aimerait que les cours de gardien averti et rester seul à la maison se fasse en présence et non en virtuel.

Enfin, il demande si l'école sera représentée à « Chorale sur le lac ». En réponse, l'équipe-école est déjà en questionnement, un retour sera fait.

22 Levée de l'assemblée

Le président, M. Éric Blanchette, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Justine Desrochers DE LEVER la séance à 19h08.

Adopté
CÉ-DLA-2526/012

Le président
Éric Blanchette

La directrice
Pascale Danis

Secrétaire
Nicole Martin